

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 03 juin 2024

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 10

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN, Christelle JOIE, Caroline LALEVÉE LESAGE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :
29 mai 2024

Excusés avec pouvoir : Mme Caroline ARTHU pouvoir à Mme Mireille CHARBY.

Date d'affichage :
29 mai 2024

Excusé sans pouvoir : M. Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, M. Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Mme Cathy BATISTE

DELIBERATION N° 2024-24

OBJET : Contrat de maintenance du système de climatisation réversible du restaurant scolaire

Madame la maire informe le Conseil Municipal que suite au changement du système de climatisation réversible du restaurant scolaire de la commune effectué par la société Arctique 654 rue Pelletier Doisy 18200 Saint Amand Montrond, un contrôle régulier est nécessaire pour éviter une usure prématurée des principaux composants et l'obligation selon la loi d'un contrôle d'étanchéité annuel.

La société Arctique propose d'assurer l'entretien normal et régulier ainsi que le contrôle périodique du matériel une fois par an pour un montant de 195.00 € HT soit 234.00 € révisable annuellement selon contrat d'entretien annexé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte le contrat d'entretien proposé par la société Arctique 654 rue Pelletier Doisy 18200 Saint Amand Montrond selon les termes du contrat d'entretien annexé pour un montant de 195.00 € HT soit 294.00 € TTC révisable annuellement.
- Autorise Madame le Maire à signer le contrat d'entretien et tous documents relatifs à ce dossier.

Le secrétaire de séance
Cathy BATISTE



Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 03 juin 2024

Le Maire,
Marina DUPUY

